
Agir en faveur de l'éducation inclusive

Réflexions et propositions des délégués



EUROPEAN AGENCY
for Special Needs and Inclusive Education

AGIR EN FAVEUR DE L'ÉDUCATION INCLUSIVE

Réflexions et propositions des délégués

Agence européenne pour l'éducation adaptée et inclusive



L'Agence européenne pour l'éducation adaptée et inclusive (l'Agence) est une organisation indépendante et autonome, appuyée par les pays membres de l'Agence et les Institutions européennes (Commission et Parlement).



Cofinancé par le
programme Erasmus+
de l'Union européenne

Le soutien apporté par la Commission européenne à la production de la présente publication ne vaut en rien approbation de son contenu, qui reflète uniquement le point de vue des auteurs ; la Commission ne peut être tenue responsable d'une quelconque utilisation qui serait faite des informations contenues dans la présente publication.

Les opinions exprimées dans le présent document ne représentent pas nécessairement la position officielle de l'Agence, de ses pays membres ou de la Commission. La Commission ne peut être tenue responsable de l'usage qui pourrait être fait des informations contenues dans le présent document.

Rédacteurs : Victoria Soriano et Mary Kyriazopoulou, membres du personnel de l'Agence

La reproduction d'extraits du présent document est autorisée à condition d'en indiquer clairement la source. Ce rapport doit être référencé comme suit : Agence européenne pour l'éducation adaptée et inclusive, 2016. *Agir en faveur de l'éducation inclusive : Réflexions et propositions des délégués*. Odense, Danemark : Agence européenne pour l'éducation adaptée et inclusive

En vue d'une plus vaste accessibilité, le présent rapport est disponible en 23 langues et dans un format électronique accessible sur le site Web de l'Agence : www.european-agency.org

ISBN : 978-87-7110-600-8 (électronique)

ISBN : 978-87-7110-577-3 (imprimé)

© **European Agency for Special Needs and Inclusive Education 2016**

Secrétariat
Østre Stationsvej 33
DK-5000 Odense C Denmark
Tél. : +45 64 41 00 20
secretariat@european-agency.org

Bureau de Bruxelles
Rue Montoyer, 21
BE-1000 Brussels Belgium
Tél. : +32 2 213 62 80
brussels.office@european-agency.org

www.european-agency.org



TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS	5
INTRODUCTION.....	6
REFLEXIONS ET PROPOSITIONS DES JEUNES DELEGUES.....	8
Messages clés et recommandations	9
1. <i>Tout ce qui nous concerne se décide avec nous.....</i>	9
2. <i>Des écoles sans barrière.....</i>	11
3. <i>Combattre les stéréotypes.....</i>	14
4. <i>La diversité, c'est le mélange ; l'inclusion, c'est ce qui fait fonctionner le mélange.....</i>	17
5. <i>Devenir des citoyens à part entière</i>	20
REMARQUES FINALES.....	22



Figure 1. Drapeaux des pays membres de l'Agence



AVANT-PROPOS

Les pays membres de l'Agence européenne pour l'éducation adaptée et inclusive (l'Agence) ont convenu de tenir une audition européenne en 2015.

C'était la quatrième fois que l'Agence organisait un tel événement. Deux des auditions précédentes s'étaient déroulées au Parlement européen à Bruxelles (2003 et 2011), tandis que l'autre avait été organisée au Parlement portugais en coopération avec le ministère de l'Éducation du Portugal et la Présidence portugaise du Conseil de l'Union européenne (2007).

L'évènement de 2015 a été organisé en étroite collaboration avec la Présidence luxembourgeoise du Conseil de l'Union européenne et le ministère de l'Éducation, de l'Enfance et de la Jeunesse du Luxembourg.

Soixante-douze jeunes, avec ou sans besoins éducatifs particuliers et/ou handicaps, ont été invités à réfléchir et à débattre ensemble autour de la mise en œuvre de l'éducation inclusive dans leurs milieux éducatifs. Les résultats de leurs discussions ont produit de bons exemples d'actions à entreprendre en matière d'éducation inclusive.

Environ 250 participants et parties prenantes provenant de 28 pays membres de l'Agence, ainsi que des législateurs et des représentants des institutions européennes et internationales, ont assisté à l'évènement.

L'Agence a élaboré ce rapport à partir des discussions des jeunes et des résultats présentés lors de la séance plénière.

Pour l'Agence, l'organisation de cet événement fut un plaisir et un honneur. Nous tenons en particulier à remercier les 72 jeunes délégués, ainsi que leurs familles, leurs enseignants et le personnel de soutien, les ministères de l'Éducation, les représentants des organisations européennes et internationales et, enfin, le ministère de l'Éducation, de l'Enfance et de la Jeunesse du Luxembourg pour leur participation et leur implication. Sans les efforts de tous, il n'aurait pas été possible d'organiser un événement d'une telle importance.

Per Ch Gunnvall
Président

Cor J.W. Meijer
Directeur



INTRODUCTION

Le 16 octobre 2015, la Présidence luxembourgeoise du Conseil de l'Union européenne a accueilli la quatrième audition de l'Agence, intitulée « Éducation inclusive – agissez ! ». Soixante-douze jeunes venant de toute l'Europe, avec ou sans besoins éducatifs particuliers et/ou handicaps, ont eu l'occasion de discuter de la façon dont leurs écoles et leurs communautés leur garantissent une éducation inclusive.

Dans son discours d'ouverture, Claude Meisch, le ministre luxembourgeois de l'Éducation, de l'Enfance et de la Jeunesse, a évoqué la publication de la *Charte du Luxembourg* de 1996 comme étant le résultat de la coopération européenne dans le domaine de l'intégration scolaire. Il s'est félicité du fait que, presque 20 ans après la *Charte*, le Luxembourg coordonne les *Recommandations du Luxembourg* issues de l'audition de 2015, qu'il irait ensuite présenter à ses collègues du Conseil des ministres de l'Éducation le 23 novembre 2015. M. Meisch a encouragé les jeunes délégués à profiter de cette occasion pour s'exprimer librement et pour présenter les mesures inclusives dont ils bénéficient dans leurs écoles et les aspects qui ont besoin d'être améliorés. Il a également souligné les principaux développements et améliorations en matière d'inclusion dans le système éducatif luxembourgeois.

Dans son exposé, Mme Marianne Vouel, directrice du département de l'Éducation spécialisée au ministère de l'Éducation, de l'Enfance et de la Jeunesse du Luxembourg, a expressément déclaré que les professionnels et les législateurs partageaient les mêmes préoccupations que les apprenants et qu'ils s'efforçaient d'améliorer la qualité de l'éducation. Une attention toute particulière doit être accordée aux apprenants ayant des besoins plus complexes car eux aussi méritent d'être visibles. Elle a souligné que chaque individu est différent et a des besoins différents. Être conscient de la diversité et y répondre constitue l'un des défis majeurs auxquels sont confrontés les systèmes éducatifs.

(Le texte intégral des exposés des responsables luxembourgeois est disponible sur le site Web de l'audition à l'adresse suivante : <https://www.european-agency.org/events/takeaction>.)

L'évènement avait pour but de responsabiliser les apprenants et de veiller à ce qu'ils soient impliqués dans l'élaboration des politiques éducatives. L'idée était que les apprenants de 15/16 ans, provenant de 28 pays membres de l'Agence, présentent comment l'éducation inclusive est mise en œuvre dans leurs écoles et aident à identifier les progrès réalisés en matière d'éducation inclusive depuis la première audition en 2003.



Cette audition fait suite aux résultats des trois précédentes auditions de l'Agence, qui se sont tenues à Bruxelles (2003 et 2011 ; <https://www.european-agency.org/events/young-views-on-inclusive-education-european-hearing-2011-brussels>) et à Lisbonne (2007 ; <https://www.european-agency.org/events/young-voices-meeting-diversity-in-education>). Plus de 240 jeunes, représentant l'enseignement secondaire, professionnel et supérieur, ont participé aux trois auditions précédentes.

Dans le cadre de la préparation de cet événement, les 72 jeunes participants ont reçu un document détaillant les principales conclusions des trois précédentes auditions, ainsi que quelques questions destinées à susciter la réflexion et le débat dans leurs écoles respectives.

Les thèmes de discussion se rapportaient aux moyens utilisés par les écoles pour les soutenir dans leur éducation, aux exemples illustrant comment leurs enseignants et leurs camarades de classe prennent leurs besoins en compte, à l'accessibilité, à l'organisation de la classe et aux suggestions concernant les façons de surmonter les dernières barrières à l'inclusion.

Pendant l'audition, les jeunes apprenants, répartis en six ateliers, ont eu l'occasion d'approfondir ces problèmes et ces questions clés, de partager leurs expériences personnelles et aussi de véhiculer les messages de leurs pairs.

Les principales conclusions des discussions issues des ateliers ont été présentées lors de la séance plénière, sous la forme de messages clés, et ont constitué la base des *Recommandations du Luxembourg*.



REFLEXIONS ET PROPOSITIONS DES JEUNES DELEGUES

Les conclusions de l'audition de 2015 correspondent à celles des trois auditions précédentes organisées par l'Agence en 2003, 2007 et 2011 et les complètent. Les conclusions de ces auditions précédentes faisaient état de progrès concernant l'éducation inclusive dans les différents pays européens.

L'Agence a élaboré un ensemble de connaissances à partir des principales conclusions tirées des discussions des jeunes apprenants lors des trois auditions précédentes. Cela a également conduit à prendre en considération certains principes lors de la mise en œuvre de l'éducation inclusive. Ceux-ci incluent :

- **Principes directeurs sur les droits relatifs aux éléments suivants :**
 - *Respect* : le droit d'être respecté, d'être totalement impliqué dans toutes les décisions qui vous concernent et de ne pas être discriminé.
 - *Qualité et équité dans l'éducation* : le droit de recevoir une éducation de qualité, d'avoir accès à l'égalité des chances dans l'éducation et de recevoir un soutien approprié permettant le plein accès et la pleine participation dans le cadre des activités éducatives et dans les écoles avec votre groupe de pairs local.
 - *Vie sociale et professionnelle* : le droit de vivre de façon indépendante, d'avoir une famille, d'avoir une maison adaptée, de poursuivre des études supérieures (université), de trouver un travail et de ne pas être séparé des personnes non handicapées dans tous les domaines de votre vie.
- **Principe clé sur les bénéfices de l'éducation inclusive :**
 - Vous acquérez plus de compétences sociales, vous apprenez à vivre ensemble avec vos pairs, vous apprenez à être plus fort et plus indépendant – à lutter contre les discriminations et les stéréotypes –, vous apprenez à vous débrouiller dans le monde réel et vous êtes mieux préparé pour trouver un travail plus tard. Il s'agit là de la première étape pour devenir un membre de la société à part entière. L'éducation inclusive est bénéfique pour tous – un monde nouveau s'ouvre et la diversité est positive.

Lors de l'audition de 2015, les jeunes ont exprimé un sentiment général de satisfaction concernant leur éducation. Cependant, ils ont également souligné qu'elle présentait des faiblesses et ont soumis quelques propositions concrètes. La situation éducative évoquée par les jeunes ainsi que leurs propositions ont été compilées et résumées pour constituer le fondement des *Recommandations du Luxembourg*. L'objectif des recommandations est de soutenir la mise en œuvre de l'éducation inclusive comme étant la meilleure option lorsque les conditions

nécessaires sont réunies. Les recommandations sont regroupées autour de cinq messages importants que les jeunes ont exprimés pendant les discussions et la présentation des résultats.



Figure 2. Jeunes délégués et autres représentants à l'audition européenne

Messages clés et recommandations

1. Tout ce qui nous concerne se décide avec nous

Le premier message – *Tout ce qui nous concerne se décide avec nous* – porte sur l'implication directe des jeunes apprenants dans toutes les décisions qui les touchent.

- Les voix des jeunes, ainsi que celles de leurs familles, doivent être entendues et prises en compte lors de toute prise de décision qui les concerne directement ou indirectement.
- Il est primordial de demander aux jeunes quels sont leurs besoins.
- Les organisations de jeunesse doivent être impliquées systématiquement.

Les jeunes ont clairement expliqué qu'eux et leur famille ont besoin d'être activement impliqués et écoutés avant que des décisions soient prises, tenant compte de leurs besoins réels et de leurs souhaits. De même, ils prônent le rôle



positif joué par l'implication systématique des différentes organisations de jeunes et de personnes handicapées. Ils considèrent ces organisations comme étant essentielles à leur soutien. Les conseils ou les parlements des apprenants de leur école jouent un rôle différent. La participation et l'implication des jeunes dans ces conseils sont perçues comme étant un outil important pour prendre part pleinement à la vie scolaire et sont fortement encouragées.

Exemples cités par les délégués

Implication des apprenants et des familles :

Lorsque de nouvelles stratégies sont élaborées, il est nécessaire d'inclure les jeunes (ayant des besoins éducatifs particuliers) dans le développement des politiques à tous les niveaux, du gouvernement à la pratique quotidienne. Prendre en compte le besoin individuel (Amund et Helene, Norvège).

Il est très important que les parents soient impliqués dans les décisions concernant leurs enfants (Jack, Royaume-Uni – Irlande du Nord ; Kristina, Slovaquie).

Conseils des apprenants :

Je me sens inclus dans la classe. Je suis membre du conseil des étudiants et j'ai été élu par mes camarades de classe. J'ai un enseignant de soutien qui m'aide (Andrea, Malte).

Nous avons un conseil des étudiants au sein de l'école qui porte une attention toute particulière à la coopération avec les étudiants ayant des besoins éducatifs particuliers. Les enfants qui font partie du conseil de l'école participent vraiment activement (Agné et Kornelijus, Lituanie).

J'aime bien le conseil des étudiants car je peux donner mon opinion sur les projets (Blake, Irlande).

Saul a été choisi pour être le « président des élèves » (position élevée dans le conseil des apprenants) grâce aux votes des enfants de l'école (Alexander et Saul, Royaume-Uni – Angleterre).

Implication des organisations :

Dans mon pays, nous avons une association nationale. Par le biais de cette organisation, nous résolvons certains des problèmes. Le sous-titrage, qui est très important pour les malentendants. L'organisation prend des films et les sous-titre (Javier, Espagne).

Dans mon pays, il y a une très bonne organisation. Par exemple, il y a des cours pour les étudiants handicapés qui ne peuvent pas suivre un cours normal. Ils ont également des cours particuliers au sein de l'organisation. Nous avons également une autre organisation qui s'appelle « la maison des aveugles » et cela améliore vraiment la vie des gens qui sont aveugles (Céline et Florence, Luxembourg).

Dans mon pays, il y a une association pour les personnes qui ne voient pas bien ou qui sont aveugles. Cette association me donne la possibilité de lire sur mon ordinateur. En utilisant mon iPad ou mon ordinateur, je peux lire des informations (Lorenzo et Matteo, Italie).

Dans mon pays, il y a des associations spéciales pour aider les enfants handicapés. Elles recommandent des solutions à leurs problèmes et travaillent en étroite collaboration avec le ministère de l'Éducation (Georgia et Minas, Chypre ; Stefanos et Georgios, Grèce).

Dans mon pays, il y a une association pour la dyslexie. Ils ont un site Web spécial pour informer les gens sur les forces et les faiblesses de la dyslexie (Erazem et Primož, Slovénie).

Je pense que nous devrions lancer un appel aux hommes politiques et essayer de soutenir autant que possible ces organisations. Elles jouent un rôle positif dans nos vies. Elles nous aident à défendre nos droits. Elles permettent de sensibiliser la société (Adrià, modérateur, Espagne).

2. Des écoles sans barrière

Le deuxième message – *Des écoles sans barrière* – a trait à l'élimination de toutes les barrières physiques et techniques :

- De nombreuses barrières ont déjà été surmontées dans les écoles, mais toutes doivent être supprimées afin qu'il soit physiquement possible de se rendre jusqu'aux centres éducatifs locaux, d'y pénétrer et de se déplacer facilement une fois à l'intérieur.
- Les bâtiments scolaires en cours de reconstruction ou de modernisation doivent respecter ces principes d'accessibilité, tels que créer des espaces multifonctionnels et/ou tranquilles dans les écoles et augmenter la disponibilité d'équipement éducatif flexible.
- Des aides techniques adéquates et du matériel éducatif doivent être mis à disposition en fonction des besoins individuels.



Les jeunes ont débattu autour de quatre problématiques. D'abord, se rendre jusqu'aux centres éducatifs reste encore difficile dans certains cas. L'utilisation des transports publics est l'option privilégiée, mais cela nécessite une adaptation. Les transports spéciaux sont perçus comme étant une solution de remplacement lorsqu'il n'y a pas d'autre option. Selon les jeunes, il semblerait qu'un manque de transports adéquats soit l'un des facteurs, parmi d'autres, qui empêchent les apprenants de fréquenter leur école locale.

Deuxièmement, les jeunes ont indiqué que l'accès aux écoles s'était amélioré. Ils se sont déclarés extrêmement satisfaits de l'adaptabilité et de l'accessibilité de leurs écoles, que ce soit sur le plan formel – par le biais de l'installation de rampes d'accès, d'ascenseurs et de toilettes adaptées – et sur le plan « créatif » – lorsque les écoles et (principalement) les camarades de classe sont disposés à aider en cas de difficultés (quand l'ascenseur est en panne, par exemple). Certaines améliorations sont nécessaires pour faciliter l'accès aux sorties d'urgence, à différentes salles telles que le gymnase et la cafétéria, ou l'accès aux ascenseurs lorsqu'une clé est requise pour les ouvrir. Il est important de garantir la sécurité personnelle et la sûreté de tous les apprenants.

Troisièmement, le déplacement à l'intérieur de l'école est amélioré et facilité. Les jeunes ont mentionné l'existence de couloirs larges et la présence de panneaux en Braille aux endroits requis. Des endroits tranquilles et des espaces multifonctionnels dans les écoles sont perçus comme étant des facilitateurs pour tous les apprenants et il faudrait en mettre en place plus souvent. Les délégués ont indiqué que les cours se déroulaient dans des salles de classe auxquelles tous les camarades de classe pouvaient accéder.

Enfin, des aides techniques et du matériel adaptés sont de plus en plus largement disponibles et constituent un prérequis pour l'inclusion.

Les jeunes apprenants ont souligné qu'il n'existait pas de solution universelle, c'est pourquoi il est très important de s'informer sur les besoins individuels et de les respecter. Les écoles doivent se montrer souples et capables d'improviser en trouvant des solutions de substitution. Les infrastructures de l'école doivent couvrir les besoins de tous les apprenants.

Exemples cités par les délégués

Accessibilité sur le chemin de l'école :

Les bus scolaires doivent être accessibles. Tous les étudiants doivent pouvoir prendre part à toutes les activités, comme les sports... (Blake, Irlande).

Un transport adapté pour les étudiants ayant un handicap physique, mais les



étudiants aveugles utilisent les transports publics comme tous les autres étudiants (Reinis et Georgs, Lettonie ; Lillý, Islande ; Élisabeth, Estonie).

Nous avons également l'option de prendre un taxi, mais le budget est limité. Nous ne pouvons donc l'utiliser qu'un certain nombre de fois (Élisabeth, Estonie).

Accessibilité dans l'école :

L'école est accessible aux étudiants ayant des handicaps physiques et aux utilisateurs de fauteuil roulant, p. ex. rampes, ascenseurs, toilettes accessibles, etc. (Matteo, Italie ; Georgios, Grèce ; Lillý et Hrefna, Islande ; Rolf et Casper, Danemark ; Dénes et Borbála, Hongrie ; Tom et Paul, Allemagne ; Miguel Ângelo, Portugal ; Kristina et Tova, Suède).

Nous avons des ascenseurs dans notre lycée, mais il y a aussi beaucoup de marches. Quatre étages et il faut avoir une clé pour utiliser l'ascenseur, ce qui rend les choses très compliquées. L'école a promis d'améliorer la situation (Eelis, Finlande).

Les barrières physiques doivent être prises en compte lorsque des plans sont élaborés pour la réfection d'une école. Suffisamment d'argent doit être prélevé sur le budget (Robert, Royaume-Uni – Irlande du Nord).

Mon école essaie de trouver des fonds pour supprimer les barrières qui restent, mais c'est dur (Natalia et Marcin, Pologne).

Comme mon école a été refaite il y a deux ans, les conditions sont très bonnes. Mais il y a toujours beaucoup de bruit, à cause des autres étudiants, ce qui peut être une barrière physique pour moi (David, Portugal).

Il y a bien un ascenseur, mais on ne peut pas accéder au bâtiment si on utilise un fauteuil roulant (Jakob, Autriche).

Nous avons un ascenseur, mais les portes sont dures à ouvrir (Paul, Allemagne).

Dans mon école, il y a des lumières dans les couloirs qui clignotent quand on va en classe. Il y a des rampes et des barres pour les personnes qui ont des problèmes de mobilité ou qui sont en fauteuil roulant. Les enseignants ont été formés pour apprendre à travailler avec les personnes ayant des difficultés d'apprentissage. Il y a aussi l'orthophonie pour nous aider, pour que nous puissions étudier de la même manière que nos pairs (Javier, Espagne).

Un accompagnateur m'aide en classe. L'ascenseur a été adapté car il y a deux



utilisateurs de fauteuil roulant dans mon école. Il y a aussi des risques en cas d'incendie dans l'école. Un jour, il y a eu un exercice d'alerte à l'incendie. Je devais descendre les escaliers et j'ai été porté par d'autres élèves. J'avais vraiment peur (Lucas, Belgique – Communauté flamande).

Accessibilité dans la classe :

L'école utilise le Braille pour les étudiants aveugles. Du matériel pédagogique est maintenant disponible en Braille (Tova, Suède ; Reinis et Georgs, Lettonie ; Emili et Élisabeth, Estonie).

J'ai un handicap auditif. J'ai donc un casque que je peux brancher pour mieux entendre. Les enseignants souhaitent en savoir davantage sur les différents handicaps, pour nous aider à surmonter les problèmes (Lucía, Espagne).

Les sacs lourds, remplis de livres, peuvent aussi être une charge physique. Les livres électroniques, les ordinateurs portables et les tablettes sont préférables (Dénes, Hongrie).

3. Combattre les stéréotypes

Le troisième message – *Combattre les stéréotypes* – traite du concept de « normalité ». Si nous acceptons le fait que tout le monde est différent, alors qui est « normal » ?

- Fournir aux enseignants, au personnel scolaire, aux jeunes, aux familles et aux services de soutien des informations fiables sur les différents besoins des apprenants est primordial pour favoriser le respect mutuel et la tolérance.
- La diversité doit être perçue comme un fait positif ; le fait de « considérer le handicap comme normal » doit être une valeur partagée.
- Tout le monde est différent et tout le monde doit être accepté. La tolérance repose sur la compréhension mutuelle.
- La communauté éducative doit être plus consciente, et plus tolérante, vis-à-vis des personnes handicapées.

De bonnes informations sont nécessaires – par exemple, sur la lutte contre les discriminations et le harcèlement psychologique – pour s'assurer que cette idée importante est acceptée. Les informations pertinentes doivent être communiquées aux enseignants, au personnel scolaire – y compris à la direction –, aux camarades de classe, aux familles et à tout service impliqué au sein de l'école, afin de modifier les comportements.

Il en résultera un respect et une tolérance réciproques. La diversité n'est pas un défi, mais une situation positive et normale ; le handicap n'est pas anormal ; la tolérance repose sur une compréhension mutuelle. Les jeunes ont souligné que les comportements devaient changer, afin qu'ils puissent être jugés sur ce qu'ils PEUVENT faire et non par rapport à leur handicap.



Figure 3. Des jeunes délégués (Jack Love, Royaume-Uni – Irlande du Nord ; Blake O’Gorman, Irlande ; Nakita Hallissey, Irlande ; et Robert Gault, Royaume-Uni – Irlande du Nord) expriment leurs opinions.

Exemples cités par les délégués

Sensibilisation :

Une formation pour lutter contre les discriminations et le harcèlement psychologique serait utile. Nous devrions être jugés sur ce que nous faisons et non pas sur notre apparence (Lucie, République tchèque).

Les étudiants ne savent pas très bien comment gérer les handicaps. Je me sens vraiment attaqué et triste lorsque je sens que l’on me fixe intensément (Johannes, Allemagne).



Il est facile d'être contre des gens que l'on ne comprend pas. On devrait expliquer ce que cela signifie d'être aveugle, pour que les gens puissent les comprendre (Emelie, Suède).

Les enseignants doivent faire preuve de plus de respect et de compréhension. Les étudiants ayant des besoins éducatifs particuliers ne devraient pas se sentir exclus. Tous les enfants doivent avoir le sentiment qu'ils font partie du groupe (Jack, Royaume-Uni – Irlande du Nord).

Il y a des enseignants qui pensent que si l'on est sourd ou que l'on a un handicap, on est moins important que les autres étudiants. Ils devraient être éduqués. Être conscients que nous sommes exactement comme les autres (Céline, Florence et Lara, Luxembourg).

Je pense que la société devrait accepter tout le monde, tel qu'il est. Pas seulement avec son handicap. Mais accepter également son sexe, ses origines et ses passe-temps. Je pense que nous avons atteint un niveau de tolérance assez bon. Cependant, il reste encore du travail à faire. Le meilleur instrument pour lutter contre les discriminations est la tolérance. Nous devons accroître la sensibilisation aux différences entre nous (Adrià, modérateur, Espagne).

Organiser des campagnes contre le harcèlement psychologique. Essayer de communiquer et de rester en contact avec les étudiants ayant des besoins éducatifs particuliers ; les inviter aux événements sociaux et aux activités (Agné et Kornelijus, Lituanie).

Nous devons sensibiliser les étudiants en situation de handicap : d'autres étudiants ne savent pas quoi dire et ont peur d'offenser les enfants handicapés. Les enseignants ont besoin d'une meilleure formation et les écoles doivent être davantage soutenues par les autorités (Élisabeth, Estonie).

La communication est primordiale. Communiquer au sujet de ce qui a été bien fait. Partager les expériences. Des conseils spéciaux pour parvenir à l'inclusion. Pairs aidants, bénévoles dans les classes. Les enseignants devraient écouter les étudiants et être des pairs (Derrick et Mark, Royaume-Uni – Écosse ; Saul et Alexander, Royaume-Uni – Angleterre).

Expériences positives :

Parfois, des « leçons de tolérance » sont organisées. Mon école met l'accent sur l'égalité en termes de traitement (Natalia, Pologne).

Mes camarades de classe blaguent au sujet de ma cécité. Ça aide et ça permet aux gens d'être plus à l'aise. Pourquoi les gens briment-ils les autres ? Ils ne le font pas intentionnellement ; je dois apprendre à ne pas prendre ça trop au sérieux (Tova, Suède).

L'attitude de l'enseignant aide beaucoup (Isaac, Malte).

Au début, je ne comprenais pas vraiment les personnes handicapées. Mais grâce à cette conférence, je comprends mieux comment les personnes handicapées se sentent et les difficultés qu'elles rencontrent (Lara, Luxembourg).

Pas de brimades ; une école agréable (Pinja, Finlande).

Nous menons un projet dans lequel tous les étudiants doivent avoir les yeux bandés afin de mieux comprendre la situation des étudiants aveugles. Nous avons également essayé d'utiliser des cannes pour permettre à chaque étudiant d'essayer les handicaps des autres (Emili, Estonie ; Eelis, Finlande ; Reinis, Lettonie).

Dès notre plus jeune âge, nous apprenons que tout le monde ne vient pas du même milieu. Par conséquent, nous ne pensons pas aux différences dans la salle de classe (Lilly, Islande).

4. La diversité, c'est le mélange ; l'inclusion, c'est ce qui fait fonctionner le mélange

Le quatrième message met l'accent sur un slogan utilisé par certains jeunes – *La diversité, c'est le mélange ; l'inclusion, c'est ce qui fait fonctionner le mélange* :

- Tout le monde devrait se concentrer sur ce qui *peut* être fait, et non pas sur ce qui ne peut pas être fait.
- L'éducation doit être pleinement accessible, le respect des besoins de tous les apprenants étant la base d'une éducation de qualité pour tous.
- La coopération entre les enseignants et les autres professionnels, ainsi que la mise en place de bonnes opportunités de formation, sont fondamentales.
- L'apport du soutien humain et/ou technique nécessaire par les enseignants et les camarades de classe est crucial.

Les jeunes ont souligné l'effet positif de la mise en œuvre de mesures éducatives, telles que les plans éducatifs individualisés, les programmes adaptés, l'utilisation d'aides techniques, le soutien fourni par les enseignants de soutien ou les assistants, le travail en petits groupes, ainsi que l'organisation flexible des examens (examens



écrits ou oraux avec, par exemple, un délai supplémentaire, etc.). Ils ont insisté sur le fait qu'avoir plus de temps rendait les contrôles moins stressants pour eux.

Les jeunes souhaitaient principalement que les enseignants et les autres membres du personnel restent concentrés sur ce qui peut être fait, plutôt que sur ce qui ne peut pas l'être, et les aident et les soutiennent. Être attentif aux besoins de tous les apprenants implique de renforcer les forces et les capacités, plutôt que de s'attarder sur les faiblesses. Ils ont également indiqué avoir appris qu'ils avaient le droit de demander de l'aide, si nécessaire. Une éducation pleinement accessible est la base d'une éducation de qualité pour tous. Les jeunes étaient conscients que leurs enseignants, ainsi que leurs camarades de classe, jouaient un rôle clé dans leur soutien. Les enseignants et les camarades de classe ont besoin de davantage d'informations et de formation, à différents niveaux selon leurs rôles respectifs. Il en résultera un meilleur soutien et une meilleure compréhension des besoins d'apprentissage.

Les jeunes ont également souligné le besoin d'une meilleure coopération entre les enseignants, non seulement pour fournir le soutien requis, mais également pour améliorer les phases de transition tout au long de leur éducation.

Exemples cités par les délégués

Suggestions pour les enseignants :

Les enseignants doivent se concentrer sur mes forces et non pas sur mes faiblesses (Michaela, République tchèque).

Les enseignants essaient d'expliquer les choses clairement et de fournir de l'aide lorsque cela est nécessaire, de nous faire apprendre par deux ou en groupe (Jakob et Til, Autriche ; Kristina, Suède).

Expériences personnelles :

J'ai l'impression que mon école veut m'intégrer, tandis que d'autres ne voulaient pas. L'enseignant spécialisé a beaucoup aidé (João, modérateur, Portugal).

Il y a des expériences à la fois positives et négatives concernant les enseignants et les camarades de classe. Ils peuvent vous isoler ou vous aider. Me sentir « intéressant » pour eux a un impact négatif sur mes études (Robert, Royaume-Uni – Irlande du Nord).

Il est difficile pour moi de dire ce dont j'ai besoin, mais je dois apprendre à demander pour l'obtenir (Johannes, Allemagne).

Tous les enseignants et les camarades de classe m'aident et me soutiennent, c'est pourquoi j'aime aller à l'école (Borbála, Hongrie ; Miguel Ângelo, Portugal).

Je voudrais dire que nous passons de très bons moments dans notre école, avec nos camarades de classe ainsi qu'avec nos enseignants (Georgia, Chypre).

Mon école s'occupe bien de moi et est bien adaptée (Primož, Slovénie).

Mesures de soutien :

Nous avons des enseignants de soutien (Jakob, Autriche ; Michaela, République tchèque ; Tom, Allemagne ; Kristina, Suède ; Matteo, Italie ; Dénes, Hongrie).

Les enseignants attendent et donnent du temps supplémentaire si nécessaire à ceux qui le demandent. Il y a une salle spéciale pour faire une pause, se détendre (Nakita, Irlande ; Andrea et Isaac, Malte).

Du matériel pédagogique différent est fourni par les enseignants en fonction des besoins des étudiants. Du temps supplémentaire est fourni si nécessaire (Dénes, Hongrie ; Maros, Slovaquie).

J'ai un assistant dans la classe qui m'aide à comprendre et qui m'explique les cours (Mathilde et Thelma, France ; Jade et Lucas, Belgique – Communauté flamande).

Des examens oraux sont organisés à la place des examens écrits (Jade et Lucas, Belgique – Communauté flamande).

L'école a une imprimante Braille spéciale, pour que tous les contrôles soient imprimés en Braille (Georgs, Lettonie).

Il est possible de diviser la salle pour créer des zones plus silencieuses (Casper, Danemark).

25–30 étudiants dans la classe, ce qui peut être un peu trop pour mes besoins. Quelquefois, l'interprète rate un point, mais mes amis expliquent ce qui se passe (Eelis, Finlande).

Sensibilisation :

Je pense que parfois le handicap est un peu négligé. On parle du handicap sans connaître les souffrances que ce mot cache. Nous devons nous mettre à leur place. Les gens doivent comprendre et aider les personnes handicapées à vivre

une vie meilleure (Lorenzo, Italie).

Le message que j'aimerais faire passer est que lorsque des personnes non handicapées se rendent compte qu'elles sont entourées de personnes handicapées, elles veulent s'occuper d'elles, comme s'il s'agissait de leur frère ou de leur sœur (Matteo, Italie).

Une meilleure compréhension mène à moins de brimades. Le fait d'être uni prévient les brimades (Lillý, Islande ; Élisabeth, Estonie).

On ne devrait pas généraliser : si j'exprime un besoin, cela ne signifie pas que ça marche comme ça pour tous les aveugles (Tova, Suède).



Figure 4. Entretien avec Darnell With des Pays-Bas

5. Devenir des citoyens à part entière

Le cinquième message – *Devenir des citoyens à part entière* – a trait à l'impact de l'éducation inclusive lorsqu'elle est pleinement intégrée à la société :

- Il est essentiel d'être inclus dans les écoles ordinaires, afin d'être inclus dans la société.



- Le but est que chacun puisse trouver sa place dans la société.

Les jeunes considèrent que tous les apprenants ont besoin d'apprendre ensemble afin de vivre ensemble. Ils ont déclaré qu'il s'agit là de la première étape du processus conduisant à l'inclusion sociale. Plus les apprenants sont jeunes lorsqu'ils sont réunis, plus l'apprentissage de la tolérance mutuelle et du respect des différences s'en trouve amélioré. Ils apprennent très tôt à communiquer, à apprécier et à partager leurs différentes expériences et à reconnaître les forces plutôt que de s'attarder sur les faiblesses. Ils apprennent à l'école à être jugés sur ce qu'ils peuvent faire et non pas par rapport à leur handicap ou à leur apparence. Cela implique non seulement leur inclusion dans les programmes éducatifs, mais également leur implication dans toutes les activités de loisirs. Les jeunes ont indiqué qu'apprendre ensemble à l'école leur permettra de trouver leur place et d'être inclus dans la société.

Exemples cités par les délégués

Il est primordial pour nous d'être inclus dans les écoles ordinaires afin d'être inclus dans la société (Andrea et Isaac, Malte ; Nathan et Loïse, Suisse ; Mathilde et Thelma, France ; Adriana et Mandy, Belgique – Communauté francophone ; Darnell et Vincent, Pays-Bas ; Jade et Lucas, Belgique – Communauté flamande).

Tout le monde devrait avoir l'opportunité de participer dans tous les cours et les enseignants devraient rendre cela possible, pour que les choses soient beaucoup plus faciles lorsque nous entrerons sur le marché du travail (Amund et Helene, Norvège).

Je pense que nous devons étudier ensemble. Parce qu'au sein de la société, nous sommes aussi ensemble. Si nous partageons l'éducation, nous apprenons déjà à vivre ensemble. Parce que c'est quelque chose que nous acquérons pour notre vie. Grâce à ces ressources, nous apprenons à être autonomes. L'idée est que chacun trouve sa place dans la société (Adrià, modérateur, Espagne).

Tout le monde doit communiquer, participer et partager les expériences avec les autres (Paul, Allemagne).



REMARQUES FINALES

Les résultats de l'audition et les *Recommandations du Luxembourg* sont conformes et complémentaires aux textes européens et internationaux dans le domaine des besoins éducatifs particuliers et de l'éducation inclusive.

Les cinq messages illustrent la description faite par les jeunes de leur éducation, ainsi que leurs suggestions en matière d'amélioration. Le message décrit – d'une façon très concrète et pratique – certains concepts évoqués dans de nombreuses études sur l'éducation inclusive. Les jeunes ont mis l'accent sur le fait que l'éducation inclusive est une question liée aux droits humains et ont placé des concepts clés, tels que la normalité, la tolérance, le respect et la citoyenneté, au centre de leurs discussions. Ils ont également décrit ce que la conception universelle signifie pour eux et pourquoi le tutorat/soutien de la part des pairs, l'apprentissage coopératif et les programmes individualisés ont un effet positif sur leur éducation.

Les jeunes apprenants ont expressément déclaré que leurs voix devaient être prises en considération lors de toute prise de décision les concernant. Afin de parvenir à une véritable inclusion, des mesures concrètes doivent être prises, en coopération avec toutes les parties impliquées. Les enseignants et les chefs d'établissement doivent œuvrer de concert pour garantir l'inclusion ; les camarades de classe doivent s'entraider ; la formation permanente des enseignants doit s'assurer que les enseignants savent comment faciliter la meilleure éducation pour tous et se soutiennent mutuellement ; les enseignants de soutien doivent aider et ne pas faire le travail à la place de l'apprenant ; et toutes les parties doivent s'efforcer de résoudre les situations et ne pas agir comme s'il n'y avait aucun problème.

Les délégués ont souligné que, bien qu'ils se soucient des détails pratiques, leurs principales préoccupations ont trait aux comportements et à la façon de surmonter les préjugés.

Ils ont reconnu que, dans la plupart des cas, les enseignants et les camarades de classe sont tolérants et comprennent leur handicap, à condition que du temps leur ait été accordé pour comprendre la situation – les exceptions sont très rares.

L'accent doit être mis sur la sensibilisation au handicap, pour que les personnes soient informées sur les besoins et les forces des personnes handicapées. Il est important de ne pas généraliser. Le fait que quelque chose fonctionne pour une personne handicapée ne signifie pas que tous les apprenants ayant un handicap sont pareils.

Enfin, l'inclusion ne se rapporte pas uniquement aux personnes handicapées, mais également à l'inclusion des personnes provenant de milieux différents. Certains jeunes participants ont indiqué qu'ils avaient souffert d'une double discrimination

en raison de leur handicap et du fait qu'ils viennent d'un groupe culturel différent de celui de leurs pairs ou sont issus de l'immigration.

Les *Recommandations du Luxembourg* ont été présentées au Conseil des ministres lors de la session « Éducation, jeunesse, culture et sports » le 23 novembre 2015 et au Comité de l'éducation les 2 et 3 décembre 2015 pour examen et pour servir de base à d'éventuelles mesures supplémentaires.



Figure 5. Les participants à l'audition européenne

FR

Secrétariat:

Østre Stationsvej 33
DK-5000
Odense C
Denmark
Tél: +45 64 41 00 20
secretariat@european-agency.org

Bureau de Bruxelles:

Rue Montoyer 21
BE-1000
Brussels
Belgium
Tél: +32 2 213 62 80
brussels.office@european-agency.org

www.european-agency.org

